

Identification du poste		Informations administratives	
Intitulé du poste	Référent Soutien Parentalité (H/F)	Cadre d'emplois	Assistants territoriaux socio-éducatifs
Direction	Direction des Solidarités Humaines – Direction Déléguée de l'Enfance	Grades	Tous les grades
Service	Service Aide Sociale à l'Enfance Jeune Loire	Métier	Travailleur social
Cellule / COR / Collège / Secteur		Groupe de fonctions	A4
Résidence administrative	Yssingeaux	Sujétions spéciales	- Travailleur social participant à une ordonnance de placement provisoire (OPP) (A - B) : 50,00 € par OPP - Complément de traitement indiciaire (CTI) - 49 points
Type d'emploi	Permanent	NBI (titulaire uniquement)	Non
		Temps de travail	Temps complet

DEFINITION

L'Aide Sociale à l'Enfance tient une place centrale dans le dispositif de Protection de l'Enfance. Elle apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux jeunes de moins de 21 ans. Les enfants peuvent être confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance par l'autorité judiciaire (notamment en cas de mauvais traitement) ou à la demande des parents même en cas de difficultés d'ordre éducatif.

L'équipe se compose 12 référents éducatifs (référent placement, référent soutien à la parentalité, référent mesure renforcée), psychologue, gestionnaire administrative, conseillère enfance et responsable de service.

Dans ce contexte, le Référent Soutien Parentalité :

- agit sous l'autorité du responsable ASE du Territoire
- assure le suivi global en milieu ouvert de familles dont la situation a été portée à la connaissance de l'Aide sociale à l'enfance par les services sociaux (décision administrative contractuelle renouvelable). Le suivi global concerne les aspects social, éducatif, financier et administratif
- garantit l'intérêt de l'enfant, prend en compte ses besoins fondamentaux et veille au respect de ses droits
- soutient la parentalité afin de restaurer l'exercice autonome de l'autorité parentale (ré appropriation)
- intervient dans le cadre de la prévention

DESCRIPTION DES ACTIVITES ET TACHES

- Accompagnement éducatif dans le cadre d'un contrat d'aide signé par la famille et l'Aide sociale à l'Enfance, réévalué à échéance
- Elaboration du PPE en présence des parents et de l'enfant, en lien avec les intervenants médico-sociaux et les partenaires concernés
- Coordination des interventions et des suivis à mettre en place pour répondre aux objectifs du PPE
- Visites à domicile
- Entretiens individuels et familiaux
- Travail en partenariat avec les autres services du Département et en externe avec l'Education nationale, les secteurs associatif, médical, judiciaire,...
- Organisation d'actions collectives dans le cadre du soutien à la parentalité
- Rédaction d'écrits : comptes rendus et synthèses
- Participation aux réunions hebdomadaires d'équipe, et aux réunions de territoire
- Participation aux permanences d'accueil d'urgence

COMPETENCES REQUISES

Niveau requis : Diplôme d'État d'éducateur spécialisé ou d'assistant de service social avec expérience à l'ASE

Formation et qualifications nécessaires :

- **Dispose d'une attestation d'honorabilité en cours de validité**
- Dispose du permis B en cours de validité
- S'engage à suivre les formations transversales organisées en intra sur la protection de l'enfance ou toute autre formation nécessaire à la réalisation d'objectifs de service ou personnels
- Met à jour ses connaissances dans le domaine juridique, réglementaire et des sciences humaines

Compétences techniques

- Bonne connaissance du cadre réglementaire et institutionnel de la protection de l'enfance (législation, dispositifs,...)
- Maîtrise de la méthodologie d'intervention sociale individuelle ainsi que des techniques d'entretien, de communication et de gestion des conflits
- Notions de sociologie, de psychologie et de droit.
- Bonne connaissance des besoins fondamentaux de l'enfant

Compétences transversales

Organisationnelles :

- Capacité à s'adapter aux évolutions et aux changements des organisations, des pratiques, des problématiques sociales et des publics, à rechercher de l'information, à actualiser ses connaissances
- Bonne compréhension des enjeux internes et externes et capacité à adapter sa posture professionnelle à ces enjeux

Personnelles :

- Capacité à faire preuve d'initiative, à s'organiser dans un cadre autonome, à ordonner les priorités et à gérer les situations d'urgence
- Capacité d'écoute et d'évaluation
- Aptitudes à rendre compte à l'encadrement, à ses collègues ou aux partenaires et à solliciter de l'aide en tant que de besoin dans l'exercice de ses fonctions
- Capacité à prendre du recul, maîtrise de soi

- Aisance dans l'expression écrite et orale
- Capacité à se situer comme force de proposition, à contribuer à la recherche de solutions

Relationnelles :

- Sens de la relation, sens de l'écoute, du respect des autres
- Forte implication demandée, sens du service public, disponibilité
- Capacité à travailler avec les familles
- Capacité à travailler en équipe et avec les différents intervenants
- Respect du secret professionnel et de la confidentialité

Moyens mis à disposition

- Bureau partagé, outil informatique individuel, messagerie nominative et accès internet, habilitation BURASE-IODAS
- Accès aux véhicules de service
- Réunions d'équipe et de territoire (présence obligatoire), formation

ORGANISATION PERMETTANT L'EXERCICE DES MISSIONS

Positionnement hiérarchique : Chef de Service Aide Sociale à l'Enfance de territoire

Niveau d'intégration dans une équipe :

- avec le conseiller enfance référent de parcours
- avec l'ensemble des autres travailleurs sociaux du service, du territoire, de la collectivité ou en externe
- avec les autres services de la DSH ou de la collectivité et tous les partenaires et acteurs publics ou privés intervenant dans le champ de la protection de l'enfant...

AUTONOMIE

- Haute

SPECIFICITES DU POSTE

- Grande disponibilité quant aux horaires de travail
- Présence obligatoire le mercredi
- Disponibilité pour participation à des missions de l'aide sociale à l'enfance « enfance en danger », permanence d'accueil d'urgence à la demande de l'encadrement
- Disponibilité pour toute autre mission en fonction des besoins du service
- Possibilité de retour au service sur des périodes d'ARTT ou de temps partiel selon les besoins du service (situations urgentes, formations, réunions, organisation de la continuité de service...)
- Permis de conduire + véhicule + nombreux déplacements